



**HAL**  
open science

# **Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) et la monumentalisation du Mont Anis : de l'agglomération secondaire à la ciuitas nuoua**

Élise Nectoux, Alain Wittmann

## ► **To cite this version:**

Élise Nectoux, Alain Wittmann. Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) et la monumentalisation du Mont Anis : de l'agglomération secondaire à la ciuitas nuoua. Monumental ! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire, Aquitania, Sep 2015, Villeneuve-sur-Lot, France. ⟨hal-01969840⟩

**HAL Id: hal-01969840**

**<https://hal.science/hal-01969840v1>**

Submitted on 6 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC0 1.0 - Universal - International License

# Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) et la monumentalisation du Mont Anis : de l'agglomération secondaire à la *ciuitas nouua*

---

Élise Nectoux avec la collaboration d'Alain Wittmann

Le mont Anis, rocher sur lequel est établie la ville du Puy-en-Velay, était surmonté pendant l'Antiquité d'un sanctuaire lié à une agglomération secondaire. Le chef-lieu de la cité vellave au Haut-Empire, *Ruessium* (aujourd'hui Saint-Paulien, Haute-Loire), est situé à 15 km au nord-ouest. L'organisation territoriale du Velay antique est marquée par un transfert de chef-lieu, déplaçant la capitale de *Ruessium* au Puy-en-Velay. Cette seconde ville fait l'objet d'un élan de monumentalisation au début du II<sup>e</sup> s., que nous allons présenter ici. À la fin de l'antiquité, la ville du Puy-en-Velay, nommée *Anicium* par Grégoire de Tours<sup>1</sup>, prend de l'importance ; une importance croissante qui ne faiblira plus jusqu'à nos jours. Le processus de monumentalisation donnant de l'importance au lieu, ou servant son importance, est un perpétuel va-et-vient entre architecture et pouvoir, le pouvoir faisant l'architecture et l'architecture sublimant le pouvoir (laïc ou religieux). Nous nous bornerons à étudier ici le phénomène antique, mais la réflexion pourrait aisément être illustrée pour le Moyen Âge tout entier, qui vit bâtir sur ce rocher d'immenses monuments (fig. 1).

C'est au XIX<sup>e</sup> s., qu'A. Aymard<sup>2</sup> propose, à la suite de multiples observations de terrain<sup>3</sup>, l'hypothèse d'un grand sanctuaire antique à l'emplacement de la cathédrale Notre-Dame du Puy<sup>4</sup>. Dans la bibliographie, cette hypothèse perdure sans nouvelle étude approfondie jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> s. L'historiographie s'appuyait alors sur l'idée selon laquelle chaque cathédrale a succédé à un sanctuaire antique. Le doute sur l'existence de ce sanctuaire est apparu à la fin du XX<sup>e</sup> s. : quels vestiges ont réellement été vus par A. Aymard, qu'en reste-t-il ? Les archives d'A. Aymard étaient éparpillées dans plusieurs propriétés privées et inaccessibles. La fouille menée par S. Liegard dans la cathédrale entre 1992 et 1995<sup>5</sup>, lors de sa restauration, fut l'occasion d'apporter de nouvelles données, toutefois difficiles à lier aux découvertes anciennes faute d'accès aux archives du XIX<sup>e</sup> s. Le doute s'est donc amplifié et le sanctuaire du Puy est absent de toutes les publications de synthèse sur le sujet.

---

1- “*Ad locum quem Anicium vocitant*” in : Grégoire de Tours, *Histoire des Francs* (10.25).

2- A. Aymard (1808-1889) est un érudit local incontournable pour l'étude du Puy-en-Velay, conservateur des monuments historiques du département (1839), conservateur des Archives départementales, secrétaire, vice-président puis président de la Société Académique du Puy (1871-1874) mais également scientifique de premier plan, il a suivi les travaux urbains et les restaurations des monuments historiques avec sérieux et précision (relevés en plan et en coupe, croquis, dessins de mobilier, conservation du mobilier au Musée Crozatier, ...).

3- Le chroniqueur Jacmon proposait déjà cette hypothèse en 1637 (Aymard 1857, 143), sans argumentation fiable.

4- Aymard 1857, 142-227.

5- Liegard 1999.

Notre doctorat<sup>6</sup> commencé dans la continuité de deux années de master, avait entre autres pour objectif de faire le point sur ce site, avec en ligne de mire la question du transfert de chef-lieu. Par chance, les archives d'A. Aymard sont devenues accessibles à travers deux collections publiques et une collection particulière<sup>7</sup>, permettant une analyse critique de la documentation ancienne, croisée avec un point sur les collections archéologiques du Musée Crozatier du Puy-en-Velay. Un travail de critique iconographique a été réalisé dans le cadre du projet collectif de recherches mené sur le baptistère Saint-Jean<sup>8</sup>. Afin de parfaire la reprise des données, nous avons réalisé des travaux de terrain, trois années de prospection thématique (prospection géophysique, archéologie du bâti en cave<sup>9</sup>) et un sondage accompagné d'une étude d'archéologie du bâti<sup>10</sup>, pour proposer une synthèse.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans

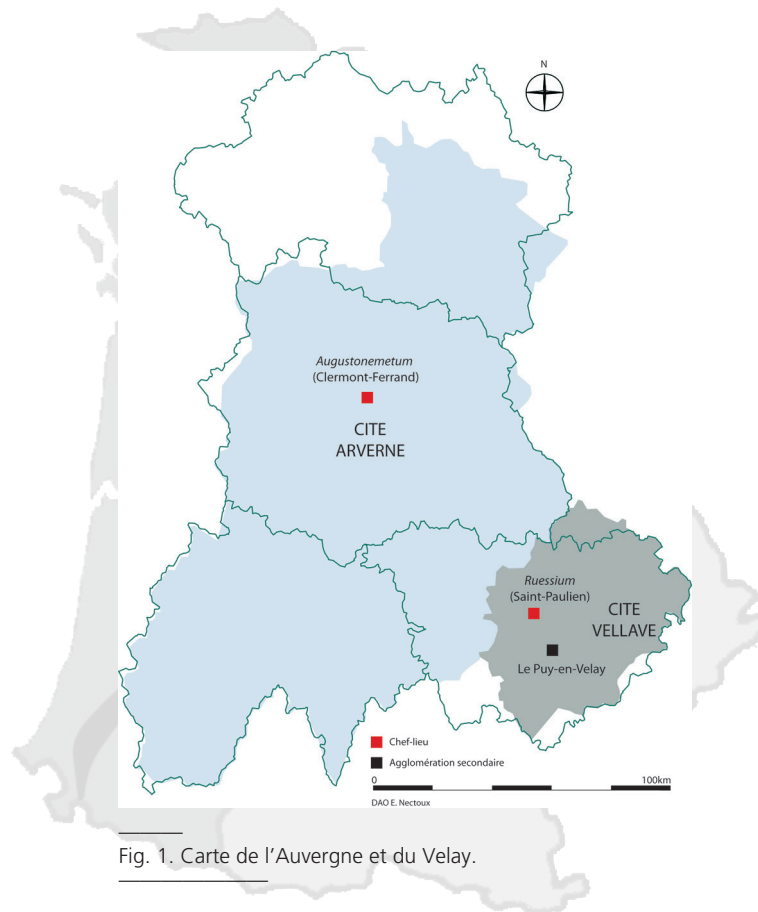


Fig. 1. Carte de l'Auvergne et du Velay.

6- "Les capitales vellaves, topographie urbaine, territoire et paysage", sous la direction de F. Trément, Université B. Pascal, Clermont-Ferrand II.

7- Collection Saby-Thiollier (archives départementales de la Haute-Loire), étudiée dans le cadre du PCR sur le baptistère Saint-Jean (sous la direction d'A.-B. Mérel-Brandenburg), avec la collaboration de B. Galland.

8- Galland & Nectoux 2008.

9- Nectoux 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010.

10- Nectoux 2009.

## L'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY, ÉTAT DE LA QUESTION

### Topographie et paysage

Le “creux du Puy” est l’entité paysagère la plus pertinente pour inscrire le site dans son environnement. Il représente un espace d’environ 6 km<sup>2</sup>, dont le centre est le mont Anis, et qui correspond aux vestiges des berges d’un bassin lacustre. Deux volcans surtseyens ont émergé au centre de ce bassin lacustre. Ce sont les dykes volcaniques du mont Anis (surmonté par le rocher Corneille) et du mont Aiguilhe. Dès la baisse des eaux, ces rochers ont occupé l’espace central du “creux du Puy”, dominant inévitablement le paysage. Les vallées de la Borne et du Dolaizon, au sortir de vallées encaissées et sinueuses<sup>11</sup>, irriguent les zones basses de l’ancien bassin lacustre, aux pieds des deux rochers, avant de se jeter dans la jeune Loire. “Le plus proche du confluent, le plus gigantesque, le “Puy” par excellence, c’est le rocher Corneille, puissant monolithe haut de 130 mètres, aux flancs duquel s’accroche la cité ; à côté, gagnant en finesse ce qu’il perd en hauteur, le rocher d’Aiguilhe, menhir titanesque de 870 mètres [...]. C’est dans ce paysage chaotique qu’a grandi la ville”<sup>12</sup> (fig. 2).

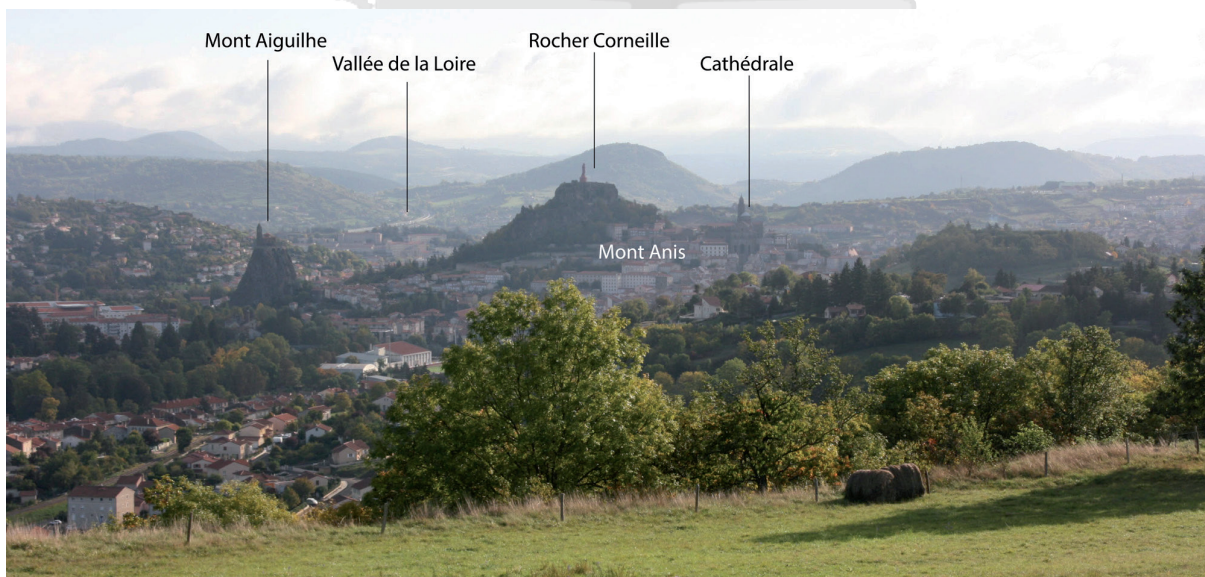


Fig. 2. Vue du paysage.

### Évolution de l’occupation

L’être humain ne peut être insensible à pareil paysage. Dès le néolithique, une occupation dense est attestée dans la vallée de la Borne (commune d’Espaly-Saint-Marcel), au débouché de la rivière dans le “creux du puy”<sup>13</sup> ;

11- L’altitude du mont Anis est comprise entre 620 et 730 m NGF. À 5 km au sud du sommet du mont Anis, la colline qui domine le paysage est à 970 m d’altitude.

12- Gaussin 1951, 243.

13- Georjon *et al.* 2004, 107-132.

le mont Anis est également fréquenté<sup>14</sup>. La protohistoire connaît un épisode de fréquentation intense sur le mont Anis, et probablement d'installation, à l'âge du Bronze final. Quelques milliers de tessons de céramique, découverts dans les remblais antiques de la terrasse principale, attestent de cette occupation<sup>15</sup>. Cependant, aucune structure n'est conservée. Les premiers aménagements de grande ampleur sont les travaux romains, avec la construction de terrasses agrandissant les espaces constructibles dans la partie haute du mont Anis. Aux pieds des pentes, l'installation humaine se poursuit avec parcimonie. C'est au Moyen Âge classique que la ville s'étend clairement aux pieds de la colline. "La ville ancienne a préféré les pentes difficiles du Mont Anis. Pourquoi ? La réponse est peut-être dans ces statues, ces chapelles, cette cathédrale, que termine chaque éminence, comme si l'œuvre de la nature dut être achevée par la main de l'homme"<sup>16</sup>. Le mont Anis est fréquenté sans interruption jusqu'à aujourd'hui.

Les vallées environnantes sont ponctuées de domaines ruraux antiques, généralement occupés du 1<sup>er</sup> s. au 4<sup>ème</sup> s. Ces domaines comportent souvent la traditionnelle *pars urbana*, *pars rustica* et de petites nécropoles familiales. Ces vallées comptent également quelques sites qui pourraient accueillir des lieux de cultes (dans la vallée du Riou notamment). Quelques tracés routiers ponctuent le paysage, partant en étoile autour du Puy-en-Velay (fig. 3).

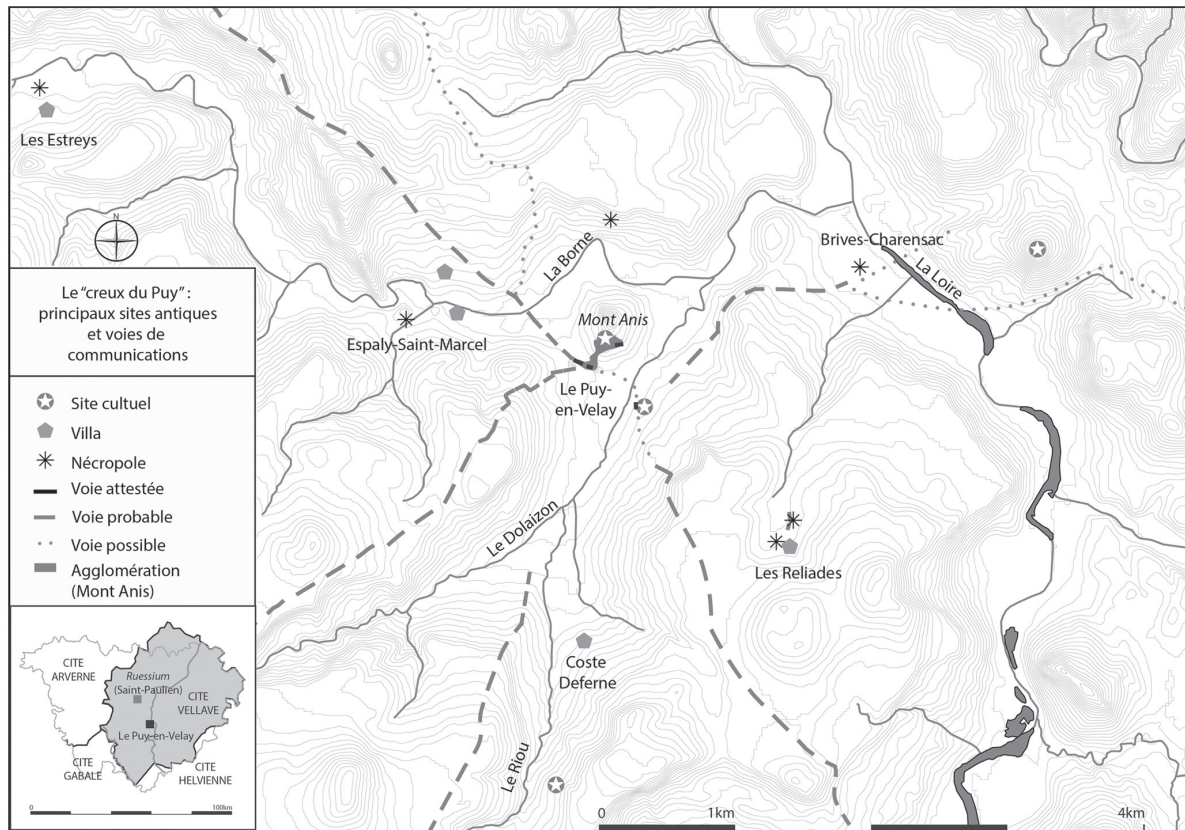


Fig. 3. Carte des occupations dans le "creux du Puy".

14- Liegard *et al.* 2000, 57.

15- Liegard 1992-1995 ; Nectoux 2007 ; Kurzaj 2012.

16- Gaussin 1951, 243.

## Une agglomération antique ?

- Étendue et structuration de l'agglomération

S'il ne fait guère de doute que la colline d'Anis abritait un habitat aggloméré dès la période romaine, les données sont rares et disparates, rendant délicate la compréhension de son organisation. Les travaux urbains du XIX<sup>e</sup> s. (adduction d'eau, puis de gaz) ont offert les premiers résultats archéologiques, grâce au suivi assidu d'A. Aymard et de ses collègues de la société académique du Puy. On trouve du mobilier antique sur une trentaine d'hectares, remanié par les constructions médiévales profondément ancrées dans le rocher. Les structures archéologiques mises au jour correspondent à quatre secteurs, auxquels il faut ajouter le quartier monumental (fig. 4).

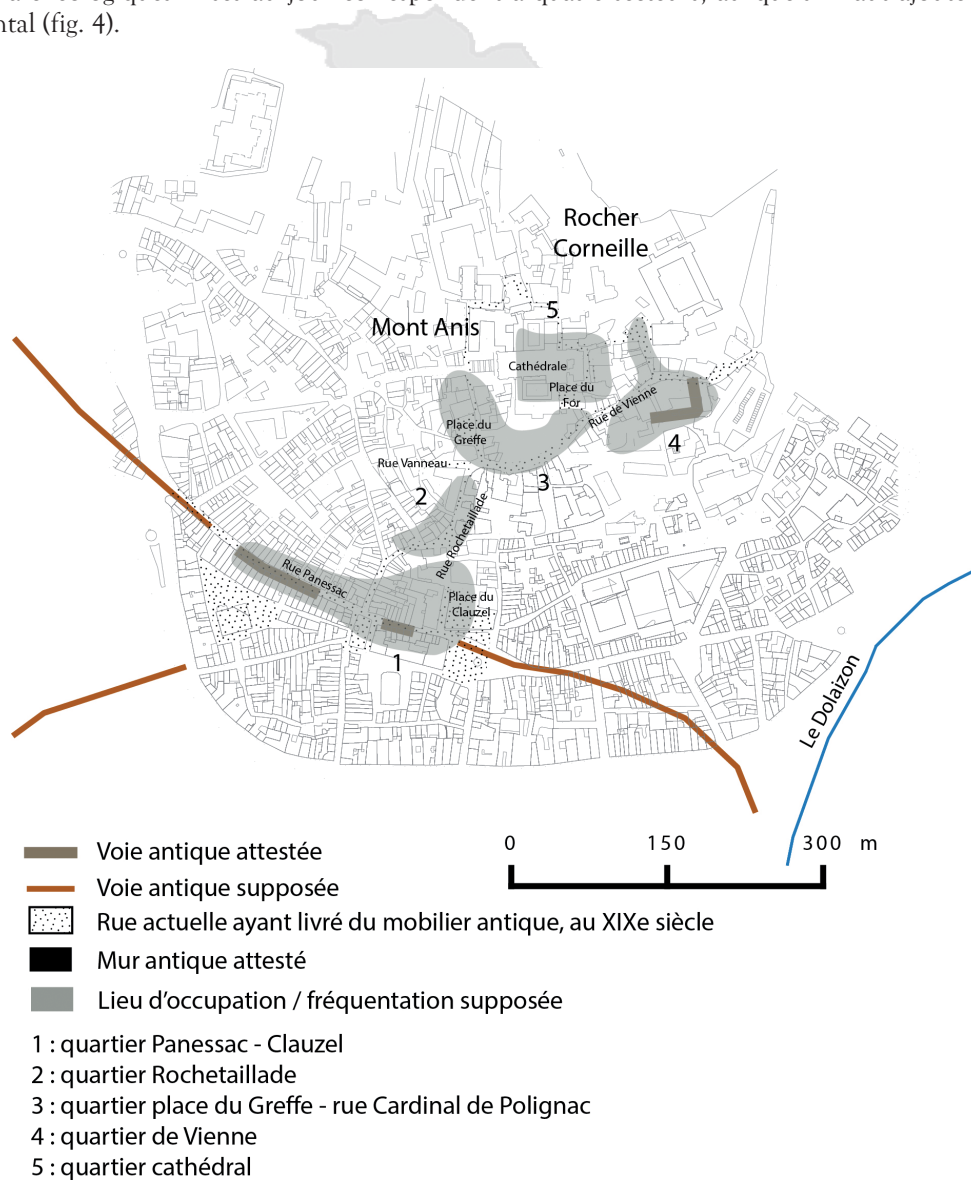


Fig. 4. Plan de l'agglomération.

— *Rue Panessac, Courrierie et Place du Clauzel*

Ce secteur est situé aux pieds de la colline d'Anis, sur le flanc sud. L'actuelle rue Panessac a livré des vestiges de voirie antique, probablement structurante pour l'habitat aggloméré. Les qualités de la voirie décrite par A. Aymard montrent qu'il ne s'agit pas seulement d'une petite desserte locale. Ses nombreuses recharges antiques indiquent qu'elle a pu connaître une intense fréquentation.

La rue Courrierie, dans le prolongement de la rue précédemment décrite, a offert quelques maçonneries antiques qu'il reste difficile d'interpréter : habitat, commerce en bordure de voie ?

Plus à l'est, s'ouvre l'actuelle Place du Clauzel, où furent dégagés les vestiges d'une forge, sur une petite terrasse artificielle datable de la fin du I<sup>er</sup> s. p.C. ou du début du siècle suivant<sup>17</sup>. L'une des quatre pièces fouillées présente les aménagements caractéristiques d'une forge : déchets de forge, deux secteurs de rubéfaction, foyer, scories, battitures, probable contenant pour trempe, fondation d'enclume. L'ensemble est installé sous les Flaviens, ou au début du II<sup>e</sup> s. p.C. au plus tard, ce qui correspond à la datation de construction du centre monumental au sommet du Mont Anis. Le site est occupé jusqu'à la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., ou le début du III<sup>e</sup> s. Des vestiges mobiliers de la fin de l'Antiquité (seconde moitié du IV<sup>e</sup> s.-début du V<sup>e</sup> s.) attestent une fréquentation du site et une activité de récupération de murs<sup>18</sup>.

— *Rue Saulnerie et rue Rochetaillade*

Les travaux d'adduction d'eau menés dans les rues Saulnerie et Rochetaillade, à mi-pente de la colline d'Anis, sur le flanc sud, ont livré du mobilier antique sur tout le tracé. Ce secteur est situé entre le "quartier" de la rue Courreie/Place du Clauzel, et celui de la rue Cardinal de Polignac/Lycée Anne-Marie-Martel, dans un lieu en forte pente. Si des constructions ont été installées ici pendant l'Antiquité, elles ont nécessité un établissement en terrasse, dont nous n'avons plus trace. La nature de l'occupation est totalement incertaine, puisque seul du mobilier a été découvert. Ce quartier a été très largement construit à la période médiévale ; la rue Rochetaillade comprend, aujourd'hui encore, plusieurs maisons romanes et bien entendu des maisons et aménagements des XIII<sup>e</sup> s., XIV<sup>e</sup> s., XV<sup>e</sup> s. et modernes. Il n'est donc pas interdit de penser que d'autres, antiques, ont pu disparaître.

— *Place du Greffe, Rue Cardinal de Polignac*

La découverte d'un long mur épais, accompagné de céramiques gallo-romaines, de monnaies du Haut et du Bas-Empire ainsi que d'enduits peints, permet de situer place du Greffe une occupation antique disposée en terrasse. Par défaut, nous pouvons supposer un habitat, sans exclure la possibilité d'installations liées à l'accès au sanctuaire (petits sanctuaires périphériques, boutiques, ...), notamment en raison de la présence d'une abside sous le sol de la place du Greffe à l'est, qu'A. Aymard suppose antique<sup>19</sup>. Dans un brouillon de publication<sup>20</sup>, A. Aymard donne quelques détails : "En divers endroits de la rue, à une profondeur de 30 cm, une aire battue ou piétinée sous laquelle la terre était entremêlée de débris jectisses très divers : fragments de marbre blanc, de tuiles à rebord, de menus débris d'or (???), des (??) d'huîtres et des tessons ou poteries romaines, les types des vases samniens étaient ceux que nous avons indiqués ailleurs, notamment dans la rue Traverse". On lit qu'il y avait également des fragments d'hypocauste : "tubes à chaleur en terre cuite ornés de rayures".

Les découvertes de mobilier antique dans la rue Cardinal de Polignac ont principalement été faites dans le cadre des travaux d'adduction d'eau (1864). A. Aymard signale dans ses manuscrits un bloc avec trou de louve au n° 39 de la rue de l'ancienne préfecture<sup>21</sup>, qui n'a pas été retrouvé. Les visites de caves menées entre autres dans l'hôtel de Polignac et quelques maisons voisines n'ont pas apporté d'élément supplémentaire. Les données recueillies ici sont minces et les interprétations sont par conséquent délicates.

17- Vallat 2008.

18- Vallat 2008.

19- Manuscrit ADHL.

20- Manuscrit ADHL.

21- Manuscrit ADHL.

– Rue de Vienne

Ce secteur est situé à mi-pente de la colline d'Anis, sur le flanc sud, à l'emplacement d'un léger replat naturel. Les demoiselles de l'instruction ont fait démolir en 1860 une maison délimitée au nord par la rue de Vienne et à l'ouest par la rue du musée, correspondant aujourd'hui au lycée Anne-Marie Martel. Cette maison était attenante aux "jardins de l'instruction". On fit, en 1860, de profondes tranchées avant de reconstruire ; celles-ci offrirent la lecture de vestiges de différentes époques, qu'il est parfois difficile de distinguer dans les descriptions. A. Aymard synthétise les observations de la façon suivante : "En dessous d'une bâtisse du XII<sup>e</sup> siècle, existait peut-être une autre de l'époque mérovingienne"<sup>22</sup>. À cela, il ajoute une occupation antique assez clairement suggérée par le mobilier<sup>23</sup>. Outre le mobilier céramique, A. Aymard et son équipe ont mis au jour des moellons de petit appareil, la partie supérieure d'une architrave en grès, ainsi que sa partie inférieure, semblable à celles exhumées à la place du For (conservés au musée Crozatier). Ces découvertes prenaient place aux côtés de deux rues perpendiculaires, supposées antiques, mises au jour entre 5,80 m et 8,20 m de profondeur. Côté sud, dans le niveau gallo-romain, furent trouvés des poteries, des amphores, des fragments de sculptures en grès, des moellons cubiques de petit appareil, des *tegulae*, ainsi que deux petits bronzes de Constantin et Décentius.

Il reste difficile de savoir si ces vestiges résultent de la démolition du sanctuaire ou d'un monument en place au carrefour de ces deux rues.

- Les nécropoles

- *Les vestiges lapidaires, funéraires*

Plusieurs ensembles funéraires sont recensés au Puy (11 morceaux d'une frise ornée d'amours, deux sarcophages, 19 bas-reliefs funéraires, 11 inscriptions funéraires), mais les nécropoles ne sont pas localisées. De fait, ces éléments ont été réemployés dans les constructions médiévales et souvent mis en scène : gageure d'une antiquité encensée, ou au moins, interrogée. La présence de certaines pièces, inscriptions monumentales ou décors de grande qualité, ont fait couler beaucoup d'encre sur le statut du Puy-en-Velay pendant l'Antiquité et sont à l'origine de véritables querelles idéologiques. Pour certains, ces blocs étaient clairement issus des nécropoles de Saint-Paulien<sup>24</sup>, pour d'autres, ces monuments étaient en place au Puy, sans qu'aucune discussion censée ne soit possible entre les parties.

Après avoir commencé une étude du phénomène du réemploi en Velay<sup>25</sup>, il s'avère que le déplacement de blocs sculptés antiques, pour un réemploi dans un édifice religieux, est attesté dans le nord du Velay. Les fragments de la pile funéraire de Pontempeyrat ont été déplacés d'une dizaine de kilomètres, pour être réemployés dans l'église de Saint-Victor-sur-Arlanc. Rien n'empêche donc les constructeurs médiévaux d'avoir pillé une nécropole Ruessienne, pour construire au Puy, la distance étant sensiblement la même.

Force est de constater qu'il est impossible d'attribuer au Puy-en-Velay ou à une autre localité (par exemple Saint-Paulien) l'origine des mausolées de grande qualité que nous connaissons à l'état de puzzle dans le quartier Cathédral. Leur monumentalité pourrait faire l'objet d'un autre développement.

- *Les nécropoles attestées dans le "creux du Puy"*

Un seul mausolée en pierre est connu par la fouille dans le "creux du Puy" : à Espaly-Saint-Marcel, au lieu-dit L'Arbouisset (fig. 3). Fouillé au XIX<sup>e</sup> s., il est vraisemblablement à mettre en relation avec les imposantes villas voisines fouillées par la même génération d'archéologues (Gallice, La Dreit).

Une nécropole est supposée à Aiguilhe, au lieu-dit Chosson, dominant le "creux du Puy" au nord, suite à la découverte d'incinérations et d'une stèle en arkose (retailée en bac à fleur<sup>26</sup>). La fouille préventive récente

22- Aymard 1860, 150.

23- Aymard 1860, 150.

24- Rouchon 1947.

25- Foulquier & Nectoux 2012.

26- Découverte B. Galland.

menée sur le tracé du contournement du Puy, au lieu-dit Les Reliades, a mis au jour deux nécropoles antiques probablement liées à un domaine rural<sup>27</sup>.

Toutes ces découvertes se rattachent visiblement à des ensembles familiaux (voir fig. 3) ; aucune nécropole urbaine n'a été mise en évidence pour l'instant. Les découvertes à Brives-Charensac forment un ensemble plus conséquent, en bordure de voie (incinération et monument funéraire<sup>28</sup>), mais l'éloignement du Puy invite à supposer un autre habitat.

## LE QUARTIER CATHÉDRAL

### Description archéologique des vestiges du sanctuaire

- Structures de soutènement

Les vestiges antiques les plus conséquents au Puy-en-Velay sont les aménagements topographiques recensés dans le quartier cathédral : murs de terrasses et cryptoportique (fig. 5).

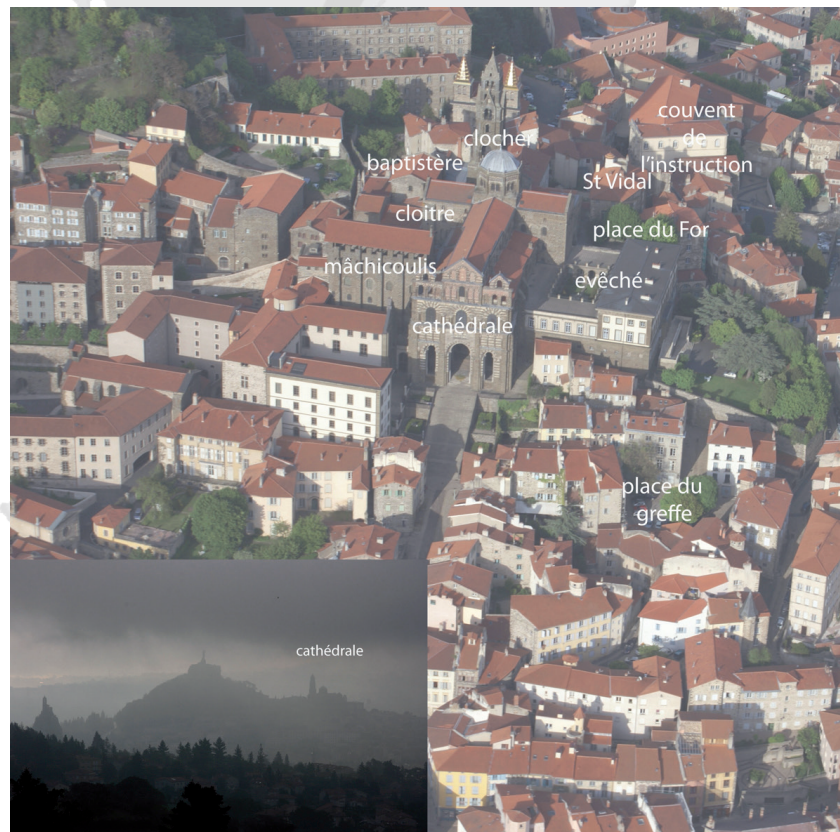


Fig. 5. Localisation des noms cités dans le texte – photographie aérienne (cl. H. Nectoux).

27- Bonaventure 2012.

28- Gagne et al. 2010.

– *Les murs de soutènement de la plate-forme sommitale*

- Cathédrale Notre-Dame (fig. 6, n° 1)

Le mur de soutènement le plus imposant est celui mis au jour par S. Liegard dans la cinquième travée de la cathédrale Notre-Dame, orienté nord-sud, qui affleure à 684,75 m. Sa longueur n'est pas connue (il mesure au moins 7,50 m) ; sa largeur est de 4,25 m et il est conservé sur 4 m de haut<sup>29</sup>. Construit en petit appareil de brèche, il présente quelques trous de boulins et un ressaut. Du côté est de cette maçonnerie, est disposé un épais remblai constitué d'un mille-feuille de couches superposées renfermant un important lot de mobilier protohistorique, mais également des éléments gallo-romains datables, au plus tard, du début du II<sup>e</sup> s. p.C.<sup>30</sup>. La maçonnerie est donc édifiée à ce moment-là et sa fonction de soutènement est claire.

- Évêché (fig. 6, n° 2)

Dans les caves de l'évêché<sup>31</sup>, nous avons étudié en coupe une maçonnerie en petit appareil de brèche de 2,20 m de largeur<sup>32</sup>. La stratigraphie montre, au nord de ce mur, un apport de remblais similaire à ce qu'a pu décrire S. Liegard dans la cathédrale<sup>33</sup>. Ces deux maçonneries font partie du même ensemble dont la fonction de soutènement est attestée.

- Place du For, mur nord (fig. 6, n° 3)

A. Aymard a fouillé en mars 1857 deux murs parallèles place du For<sup>34</sup>. Le mur nord se trouve dans le prolongement du mur visible dans les caves de l'évêché et ses caractéristiques globales sont similaires<sup>35</sup>. Ce mur mesure 2,65 m de largeur en fondation (1,90 m au niveau de l'arase), et présente quatre ressauts sur le parement sud, pour 4 m de hauteur conservée. Le parement nord n'a pas été observé sur toute sa hauteur.

- Place du For, mur sud (fig. 6, n° 10)

A. Aymard a fouillé en février 1857 deux murs parallèles place du For<sup>36</sup>. Le mur sud-est de facture différente que le mur nord (fig. 6, n° 3).

- Baptistère Saint-Jean (fig. 6, n° 4).

La fouille menée par S. Liegard au baptistère Saint-Jean a livré un imposant mur antique, orienté nord sud<sup>37</sup>. Sa position, en pied de pente, et sa largeur d'1,40 m, invite à supposer une fonction de mur de soutènement, avec un contre-haut vers le nord. Un second mur lui est accolé, côté sud, qui n'a pas la même fonction (mortier peu solide).

- Salle basse des mâchicoulis (fig. 6, n° 7)

Dans le prolongement du mur 1, sous le cloître, est conservé un mur en petit appareil dont la largeur n'est pas connue<sup>38</sup>. Sa situation altitudinale en contre-bas du baptistère invite à voir ici un mur de soutènement<sup>39</sup>.

- Hôtel de Saint-Vidal (fig. 6 n° 5)

C. Le-Barrier et C. Delomier ont étudié dans le cadre d'une fouille d'archéologie préventive menée à l'hôtel de Saint-Vidal, une série de maçonneries en petit appareil (fig. 6, n° 5, 18, 19, 20) disposées dans la pente en

29- Liegard *et al.* 1999, 115-144.

30- Voir paragraphe "Aménagement interne de la plate-forme" p. 732.

31- Galerie souterraine - recherche d'eau se prolongeant sous le cloître de l'évêché.

32- Nectoux 2007, 57-72.

33- Les couches de terres rapportées présentaient le même type de mobilier remanié : mobilier céramique protohistorique et gallo-romain.

34- Aymard 1857, 153.

35- Nous n'avons pas connaissance de la nature du remblai interne à la structure, puisqu'A. Aymard n'a pas fouillé la terrasse.

36- Aymard 1857, 153 et 159.

37- Liegard 2008, 19 ; Chevalier 2014, 206.

38- Nous avons essayé d'estimer sa largeur à l'aide du géoradar, sans résultat probant (Nectoux 2009).

39- Voir paragraphe "Le cryptoportique" p. 730.

contrebas de la cathédrale au sud-est. Le plan obtenu les amène à proposer la présence de caissons de soutènement et étendent cette possibilité à la majeure partie de la plate-forme antique<sup>40</sup>. La lecture de l'ensemble des données sur ce site nous incite à restreindre la présence possible de caissons au secteur est de la terrasse (fig. 6). En effet, considérant l'interprétation de l'espace compris entre les deux murs de la place du For comme espace de circulation (niveaux de piétements décrits en 1857), nous proposons d'interpréter les structures d'une autre manière. Il pourrait y avoir à cet emplacement un porche d'accès au temple, une porte<sup>41</sup>. Des éléments de grand appareil (largement bûchés) visibles en contrebas de l'hôtel de Saint-Vidal sont un élément de réflexion à prendre en compte et qui appuie notre hypothèse.

- Cathédrale, bas-côté nord (fig. 6, n° 6)

S. Liegard a relevé une maçonnerie (fig. 6, n° 6) au nord du très large mur de soutènement (fig. 6, n° 1), qui vient s'appuyer sur celui-ci. D'orientation nord-ouest/sud-est, elle ne présente aucun alignement avec les autres structures antiques connues dans le quartier. Considérant sa situation, dans un espace où la pente naturelle est forte et les charges architecturales importantes à supporter, nous proposons de l'interpréter comme un mur de caisson (triangulaire ?), reliant la fondation du temple au cryptoportique.

- *Le cryptoportique*

L'étude d'archéologie du bâti que nous avons menée dans le bâtiment des mâchicoulis a permis de révéler la présence d'une structure voûtée en petit appareil, en contrebas et dans le prolongement du mur 1 (fig. 6). Au niveau de la salle basse des Mâchicoulis, sous la galerie du cloître, se trouvent une galerie et deux petites salles. Les parois de ces salles présentent un parement en petit appareil semblable aux murs antiques du quartier. Le mur est (fig. 6, n° 7) possède un départ de voûte (altitude : 682,50 m NGF), observé en juillet 2009<sup>42</sup>. La courbure de celle-ci laisse penser qu'elle retombait sur le mur ouest de la même salle (fig. 6, n° 8), formant une galerie voûtée de 3,30 m de largeur. Le sondage réalisé entre les deux murs n'a pas permis d'atteindre son objectif principal : retrouver un niveau de sol. S'il est conservé, il se trouve à une altitude inférieure à 680 m à cet endroit. Notons que le niveau de circulation observé par A. Aymard place du For était situé vers 879 m. La hauteur de l'espace utile antique n'est donc pas connue. En contrebas, la salle aux cuves (qui faisait partie de l'Hôtel-Dieu médiéval et moderne) comporte un désordre dans la maçonnerie<sup>43</sup>, exactement à l'aplomb du mur ouest du cryptoportique (fig. 6, n° 8a), environ 5 m plus bas. Nous avons ici la fondation du mur ouest du cryptoportique, vers 675 m NGF.

Au nord, la prolongation au-delà de l'espace du cloître roman n'est pas prouvée. La continuité du cryptoportique est attestée au sud par le mur 8b, visible dans le bâti derrière la porte haute percée dans la voûte de la salle basse des Mâchicoulis. À la lecture d'un plan de 1778 et du bâti environnant, nous supposons qu'il se prolonge au sud. Les chapelles Saint-Gilles et Saint-Martin présentent en partie basse (sous les peintures romanes), un parement en petit appareil régulier dans l'alignement exact des murs formant le cryptoportique (fig. 6, n° 8c et 8d). À cette observation, il faut ajouter un plan daté de 1778, dressé par l'architecte Portal ainé<sup>44</sup>, qui mentionne l'existence de "caves" de part et d'autre du grand escalier de la cathédrale, dans le prolongement du cryptoportique observé, derrière les murs visibles dans les chapelles Saint-Gilles et Saint-Martin. Nous pouvons en déduire, à titre d'hypothèse au moins, que le cryptoportique pouvait subsister en 1778 jusqu'en limite sud de la cathédrale Notre-Dame. Ce cryptoportique a été utilisé au XI<sup>e</sup> s. comme fondation de la cathédrale (chapelles Saint-Gilles et Saint-Martin<sup>45</sup>). Les remaniements importants du XII<sup>e</sup> s. n'ont pas modifié ce fait.

40- Delomier 2014.

41- Voir paragraphe "Le cheminement vers le sanctuaire" p. 741.

42- Nectoux 2009.

43- Maçonnerie de la voûte.

44- Corvisier 1993, 185, 187.

45- Brunon *et al.* 2005, 27.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embargo de 2 ans



Fig. 6. Plan du quartier monumental : structures antiques recensées.

Un massif comportant des éléments de grand appareil est visible dans la salle basse des Mâchicoulis (fig. 6, n° 22). Ces vestiges se trouvent en contrebas du mur ouest du cryptoportique. Nous proposons de voir ici un contrefort dont la chronologie est incertaine compte tenu des modifications médiévales de ce secteur.

Le retour éventuel vers l'est, côté nord, n'est pas connu<sup>46</sup>. Considérant la topographie, il n'est d'ailleurs pas certain qu'il y ait eu une telle construction. Un simple mur de soutènement a pu suffire ; il reste à l'identifier.

46- Le mur 7 se poursuit au-delà de la limite nord que forme le mur 4 dans le baptistère Saint-Jean.

Le retour de la structure vers l'est, côté sud, pourrait correspondre à l'espace compris entre les deux murs observés place du For (fig. 6, n° 3 et 10). Le lien entre les murs n'a pas été observé, la jonction se trouvant sous le cloître de l'évêché (à l'ouest du mur 2, ou entre les murs 3 et 10).

Ce cryptoportique est donc attesté à l'ouest, mais les éléments topographiques et archéologiques invitent à envisager son prolongement vers l'est. Ses extrémités ne sont pas documentées.

- *Aménagement interne de la plate-forme*
- Cathédrale (fig. 6, n° 9)

La maçonnerie décrite par S. Liegard en fondation du bas-côté sud de la cathédrale, orientée est-ouest (largeur inconnue), présente côté nord un apport de remblais. De ce fait, cette structure a un rôle de soutènement.

- Cathédrale (fig. 6, n° 12)

Le très large mur 1, découvert par S. Liegard, présentait un retour au nord (vers l'est) que l'on appelle le mur 12. C'est une construction en petit appareil, de 1,50 m de largeur, qui retient les remblais accumulés contre le mur 1.

- Cathédrale (fig. 6, n° 6)

Contre le mur 12, est disposé le mur 6 orienté nord-ouest/sud-est, construit avec un appareil irrégulier<sup>47</sup>. La présence de remblais à l'ouest, entre ce mur 6 et le mur 12, invite à interpréter cette structure comme un mur de soutènement. Son orientation très différente de toutes les autres structures du quartier cathédral pourrait indiquer un caisson de soutènement, éventuellement de forme triangulaire.

- L'aire sacrée

L'enceinte de l'aire sacrée correspond vraisemblablement à l'un des deux murs de terrasse observés place du For (fig. 6, n° 3). La question d'un éventuel couvrement entre les murs 3 et 10, place du For, se pose. Aucun élément solide ne permet actuellement de répondre à cette question. La présence d'une colonne effondrée (a priori sur place) laisse seulement supposer l'existence d'un portique surmontant le mur interne<sup>48</sup>. À l'ouest, le cryptoportique sert manifestement de limite (fig. 6, n° 7 et 8). À l'est, nous connaissons deux murs limitant la plate-forme, actuellement dans l'Hôtel de Saint-Vidal (fig. 6, n° 5 et n° 20).

Au baptistère Saint-Jean, S. Liegard<sup>49</sup> a fouillé deux maçonneries accolées, formant une seule structure double (fig. 6, n° 4) limitant manifestement le sanctuaire au nord. La maçonnerie interne (sud) se présentait comme un ressaut que l'on peut interpréter comme la fondation d'arcatures ou d'un dallage<sup>50</sup>.

- Le temple : vestiges attestés

Les vestiges du temple en lui-même, hormis les maçonneries de soutènement du sanctuaire, sont peu nombreux et sujets à discussion en raison de l'ancienneté de leur découverte. S. Liegard a mis au jour en 1995, au niveau du pilier nord-ouest du chœur (fig. 6, n° 11), deux blocs de grand appareil de brèche. Tous deux étaient liés avec du mortier antique du même type que celui des maçonneries des murs de soutènement. Le bloc supérieur présentait des indices de liaison avec d'autres blocs au sud et à l'est<sup>51</sup>. Nous avons là les seuls vestiges assurément en place et observés récemment, en grand appareil, appartenant vraisemblablement au temple, probablement à un de ses angles.

47- Liegard 1995, 36.

48- Et renforce l'interprétation de l'espace intermédiaire comme un espace "vide" (dans lequel la colonne a pu tomber) pouvant avoir servi à la circulation.

49- Liegard 2007-2008.

50- La largeur est inconnue ; la structure était recoupée au sud. Son arasement est à 684,85 m d'altitude, indiquant le niveau de sol supposé légèrement plus haut.

51- Liegard 1995, 48.

Contre ces blocs de grand appareil, en 1995, se trouvaient des éléments d'un mur en petit appareil (mur 17 ; fig. 6, n° 17), décrit comme antique par A. Aymard dans ses manuscrits<sup>52</sup>. Les données issues de la fouille plus récente ont conduit à dater cette construction des <sup>x<sup>e</sup>-xii<sup>e</sup> s.</sup><sup>53</sup>. Si la datation absolue de cette maçonnerie est peu assurée, son emplacement formant un retour avec la structure 11, aligné avec la structure 12, fait que nous supposons la présence d'une maçonnerie antique à cet emplacement, modifié à la période médiévale.

Le mur 16 est décrit par A. Aymard dans ses manuscrits ; il le date de l'Antiquité. C'est une structure en petit appareil qui n'a pas été retrouvée en 1995<sup>54</sup>. Il s'agit peut-être d'un vestige antique, bien que cette datation soit peu étayée.

Dans le prolongement du mur 16, A. Aymard a relevé une série de blocs de grand appareil qui pouvaient être en place (trous de louve en position fonctionnelle), se terminant à l'est par un angle de bases à doucine (fig. 6, n° 14).

Cet angle de bases à doucine fait écho à l'angle 13 (fig. 6, n° 13), supposé en place par la chronologie relative apportée par l'observation du bâti (non démonté au <sup>xix<sup>e</sup> s.</sup>). L'alignement avec le mur 12 incite à rassembler ces structures (n° 13, 12, fig.6) pour former une construction cohérente, antique.

Au sud, un angle de base à doucine est visible Place du For (fig. 6, n° 15), bien que buché. Il se trouve dans le prolongement de la série de blocs à doucine reliant les angles 13 à 14, et à l'ouest, dans le prolongement du mur de soutènement n°6. La datation antique de cette structure est probable. Un dessin d'A. Aymard semble prouver qu'il existait des bases à doucines entre les n° 14 et 15 sur une longueur de 4,93 m<sup>55</sup>. Ils devaient se trouver sous le sol de la sacristie de Jean de Bourbon, démolie à partir de novembre 1870, maintenant passage vers la sacristie.

- Éléments de datation : le mobilier céramique

La datation de la construction du sanctuaire repose à la fois sur l'analyse du corpus architectural et sculpté, ainsi que sur l'étude succincte des vestiges céramiques<sup>56</sup>.

- Place du For

La "couche inférieure" située entre les deux murs de la Place du For (niveau de circulation probable) a livré un fragment d'assiette en sigillée marbrée. Ce type de vaisselle, dont l'esthétique tranche avec les productions courantes, est très discret dans le vaisselier antique. La production à La Graufesenque est datée globalement entre 30 p.C. et la fin du <sup>i<sup>er</sup> s.</sup><sup>57</sup>. Ce type de vaisselle était commercialisé en grande majorité en Italie (Pompei et surtout Ostie), en Espagne, en Narbonnaise, mais on en trouve également à Lyon, site le plus au nord ayant livré de réelles séries<sup>58</sup>. L'étude de M. Genin tend à prouver que ces vases étaient destinés à "une clientèle romaine ou fortement romanisée"<sup>59</sup>. Il est donc intéressant de noter la présence de cette vaisselle "haut de gamme" sur le site du Puy-en-Velay dont on peine à définir le statut.

- Cathédrale : construction de la terrasse

Considérant l'état de dégradation avancé des structures antiques à l'emplacement de la cathédrale et l'absence de niveaux de sols, le corpus céramique utilisable pour dater la construction est celui qui était piégé dans les remblais du mur de terrasse occidental (fig. 6, n° 1). Il n'a pas fait l'objet d'une étude approfondie, mais l'ensemble évoque la fin du <sup>i<sup>er</sup> s.</sup> ou au plus tard le tout début du <sup>ii<sup>e</sup> s.</sup>

52- Collection Saby-Thiollier.

53- Liegard & Fourvel 1995, 83.

54- Des fosses modernes attestent sa destruction lors des travaux du <sup>xix<sup>e</sup> s.</sup>

55- Fonds Pomarat 149 J 2889-3990.

56- Une étude plus détaillée est en cours (A. Wittmann).

57- Genin 2006, 240.

58- Genin 2006, 240.

59- Genin 2006, 241.

## Décor architectural

- Présentation du corpus

Le corpus architectural et sculpté du Puy-en-Velay, une fois éliminés les éléments clairement funéraires, comporte environ 135 blocs identifiés (sans dénombrer le grand appareil) susceptibles de se rapporter au sanctuaire : 15 bases à doucine<sup>60</sup>, une base de colonne, 14 colonnes monolithes galbées (marbre, arkose et granite), 16 colonnettes galbées (colonnes antiques retaillées, ou colonnettes antiques ?), 16 fragments de colonne en marbre remployées, six fragments de tronçons de demi-colonnes cannelées rudementées, un tronçon de demi-colonne cannelée, un tronçon de colonne cannelée, trois fragments de tronçons de colonne lisse d'environ 0,65 à 0,70 m de diamètre, un tronçon de pilastre cannelé provenant d'un angle, trois fragments de pilastre cannelé, un tronçon de pilastre orné de fines cannelures, quatre fragments de chapiteaux formant trois séries corinthiennes de style comparable, sept blocs d'architrave à trois fascies, quelques fragments d'architraves à sépales renversées, trois blocs de soffite d'architrave, 16 blocs de frise ornés d'animaux (environ 12 m de longueur), 18 blocs de corniche corinthienne à moulures ornées, 17 éléments de rampant de fronton ornés de hastes<sup>61</sup>, un élément d'épi de faitage, sept fragments d'arcature de porte ornés de hastes, un tronçon de piédroit de porte orné d'un décor végétal. À cela, s'ajoutent de nombreux menus morceaux, découverts dans l'intérieur des maçonneries médiévales lors de la restauration de la cathédrale au XIX<sup>e</sup> s. Ces éléments sont conservés au Musée Crozatier du Puy-en-Velay ou sont réemployés dans les monuments médiévaux du quartier cathédral.

- Deux séries de bas-reliefs énigmatiques

Deux séries de bas-reliefs antiques sont enregistrées au Puy-en-Velay, habituellement toutes deux rattachées au sanctuaire. L'une représente une chasse mythologique avec des animaux locaux, exotiques et fantastiques, courants. La seconde présente des amours affairés à diverses tâches quotidiennes, identifiées parfois comme scènes dionysiaques. En l'état actuel des connaissances, il est pourtant bien difficile de rattacher l'une ou l'autre de ces frises au sanctuaire<sup>62</sup>. En effet, le thème dionysiaque est souvent présent dans le domaine funéraire ou dans le décor privé en général. Quant à la frise d'animaux courants, elle comporte certes des animaux mythologiques, mais faute de comparaison concrète dans un monument dont la nature est bien identifiée, l'interprétation reste délicate.

À titre d'hypothèse, nous proposons de rattacher la série des amours au domaine funéraire et à l'un des grands mausolées dont les inscriptions nous rappellent la présence. Les bas-reliefs animaliers peuvent être insérés au sanctuaire, soit en frise d'entablement (bien que leur dimension soit très importante<sup>63</sup>), soit plus probablement en décor mural à l'image de l'ensemble de bas-reliefs étudiés à Nérès-les-Bains<sup>64</sup> (fig. 7).

- La corniche corinthienne : comparaisons et datation

Douze blocs de corniche modillonnaire à métopes ornées ont été recensés à ce jour. La majorité est remployée au chevet de la cathédrale et souligne le niveau de l'abside primitive qui supporte la surélévation néoromane de l'architecte Mimey vers 1865. Les blocs ont été retaillés lors de leur emploi : il manque presque systématiquement le registre supérieur et le registre inférieur. Un seul bloc est entier ; il est conservé dans les réserves de l'UDAP de la Haute-Loire<sup>65</sup>.

- Le registre inférieur. Le profil est ainsi constitué ; de bas en haut, l'astragale, couronnant la frise, est orné de rais de cœur en étrier, surmonté d'un filet lisse (profil et talon) puis d'une frise d'oves et fers de lances. Les oves sont entièrement dégagés des coques, ils sont séparés les uns des autres par des lancettes qui restent soudées

60- Dont quatre ont disparu, provenant du sol de l'ancienne chapelle Jean de Bourbon (dessin A. Aymard).

61- Des éléments épars sont également conservés à Espaly-Saint-Marcel ; ils n'ont pas été décomptés.

62- A. Aymard se posait déjà la question en son temps (Aymard 1868, 637).

63- Il existe des frises comparables en dimensions, comme par exemple à Tarragone (Mar *et al.* 2012, 353).

64- Voir l'étude de C. Mitton et C. Girardy-Caillat dans le présent volume.

65- Ce bloc a longtemps été conservé au baptistère Saint-Jean.



Fig. 7. Bloc de frise d'animaux.

aux coques. Ils s'apparentent au type B de D. Tardy<sup>66</sup>, mais les lancettes présentent en plus un trou de trépan dans la partie supérieure. Le profil convexe très ouvert des coquilles se rapproche nettement des productions de l'atelier saintais, plutôt que des productions romaines contemporaines. Une frise de billettes termine l'ornementation de l'astragale, juste sous le larmier. D. Tardy précise que "ce motif géométrique, dont on connaît seulement quelques exemples en Narbonnaise, va trouver à Saintes, un développement tout à fait original et constituer un des traits qui signe les productions de l'atelier de *Mediolanum*. En effet, composé de rectangles alignés en assez fort relief, ce motif orne les fascies supérieures des architraves provenant des entablements décorés des périodes julio-claudienne et flavienne, créant ainsi, sur une surface habituellement lisse, un jeu de clair-obscur inattendu mais très représentatif des tendances ultra-ornementalistes caractéristiques des réalisations saintaises"<sup>67</sup>. Ce détail ornemental incite à rattacher l'entablement du Puy-en-Velay à la production de l'école d'Aquitaine.

– Le registre médian. Les métopes sont ornées de postes s'enroulant dans le même sens, au nombre de trois ou quatre, alternativement tournées vers la gauche ou vers la droite. Les modillons sont entourés d'un rang de grosses perles encadrant aussi les soffites. Cette mode est typiquement saintaise<sup>68</sup> et accompagne le foisonnement

66- Tardy 1994, 119-123.

67- Tardy 1994, 132.

68- Tardy 1994, 132.

du décor de cette école d'Aquitaine qui semble nettement s'être exportée jusqu'en Velay. Les modillons sont ornés de feuilles finement ciselées, en relief assez fort. La monotonie du décor est brisée par une alternance (de fréquence inconnue) de feuilles variées sur les modillons. Les soffites sont ornés de rosettes, motif lui aussi très varié d'un bloc à l'autre, présentant une ou plusieurs rosettes par caisson. Le motif de sépales à courtes digitations triangulaires, d'origine julio-claudienne, est présent sur les soffites de la corniche corinthienne pour former des rosettes. Tous ces décors sont en fort relief. Le bandeau de façade est constitué d'un simple filet formant la transition avec la cimaise.

- Le registre supérieur. La cimaise profilée en doucine est ornée de rinceaux. Seul un bloc est conservé et la composition qui orne la cimaise est très incomplète. Il est donc difficile d'apprécier la richesse du répertoire ornemental de cette partie. On y voit un décor végétal riche, rinceau semble-t-il rythmique, composé de bouquets de feuilles alternativement pendantes ou relevées. Ce décor se rapproche de la série C.o.M., variante c, de D. Tardy à Saintes<sup>69</sup>.

Ces descriptions invitent à rapprocher ce décor du répertoire de l'école d'Aquitaine. On trouve également quelques correspondances avec une corniche d'Aix-en-Provence<sup>70</sup> ou la corniche de la chapelle "de la déesse aux amours" à Alésia<sup>71</sup> (fig. 8).



Fig. 8. Corniche corinthienne.

- Couronnement et faitage : comparaisons

Une série de blocs au format rectangulaire, ornés de S alternativement droits et inversés, ponctués d'hastes, se retrouve en remploi dans la cathédrale et le baptistère Saint-Jean. Un petit autel en forme de temple miniature, remployé au chevet de la cathédrale<sup>72</sup>, montre l'emplacement de ces blocs : les rives du toit sont couronnées par ces décors. Certains éléments correspondent à des extrémités de ce décor linéaire et sont ornés de crosses enroulées. Il peut également s'agir d'acrotères en pierre. Ils devaient également se trouver sur les rampants du fronton, puisque certains S ne sont pas perpendiculaires au bord du bloc. Ils devaient suivre l'inclinaison du rampant du fronton. Dans la même série, se trouve un élément sculpté sur toutes ses faces : un acrotère orné de crosses enroulées du même type. Considérant les dimensions de ces décors de couronnement (0,35 m de haut pour les rives), nous proposons de les rattacher au temple.

69- Tardy 1994, 54-55 et 60.

70- Gros & Varène 2001, 9.

71- Olivier 1989, 43-69.

72- Aujourd'hui conservé au Musée Crozatier.

Ces éléments renvoient à un ornement qui n'est pas spécifique à l'Aquitaine. Ce type de décor est bien décrit à Alésia, Langres, Nod-sur-Seine, Glanum ou Wavre<sup>73</sup>. Ainsi, il est présent aussi bien sur des édifices à caractère public (temples) que sur des monuments funéraires (Wavre). Un bas-relief à Diebourg représente également un fronton de temple orné de telle manière (relief mythriaque, Stadtmuseum<sup>74</sup>). Les influences architecturales du décor du temple du Puy-en-Velay sont aquitaines par la corniche (province dont le Velay fait partie), mais également de Gaule du Nord (fig. 9).

## ORNEMENTS DE TOITURE



Acrotère  
(Place du Clauzel)

Porte du For  
(Cathédrale)



Faitière (Cathédrale)

Fig. 9. Faitage, planche avec différents types.

### • Datation du corpus lapidaire

La datation de l'ensemble repose sur l'analyse comparative de l'entablement, notamment du décor de la corniche corinthienne.

La syntaxe de la corniche avec la succession des rais de cœur sur le talon, oves et denticules au registre inférieur apparaît en Gaule dès la période tardo-républicaine (pont flavien de Saint-Chamas), mais se fixe surtout avec les grands programmes officiels du changement d'ère<sup>75</sup>. La corniche de la Maison Carrée entre dans

73- Olivier 1989, 63-68.

74- Olivier 1989, 69.

75- Maligorne 2011, 255.

ces exemples (*ornamenta* datables de la première décennie du I<sup>er</sup> s. p.C.), mais le profil et le décor ne se fixent pas avant les grands programmes tarido-augustéens<sup>76</sup>.

Les oves du registre inférieur s'apparentent au type B de D. Tardy<sup>77</sup>, mais les lancettes présentent en plus un trou de trépan dans la partie supérieure. Ces oves sont connus sur les corniches julio-claudiennes<sup>78</sup> et sont héritières de la forme Ba de C. Leon<sup>79</sup>.

L'ornementation des métopes est une habitude gauloise (à Rome, seul le temple du divin Vespasien est orné de cette façon) qui se développe à partir de l'époque flavienne, mais surtout aux II<sup>e</sup> s. et III<sup>e</sup> s. p.C.<sup>80</sup>.

Le décor de la cimaise, s'il se rapproche bien de la série C.o.M. de Saintes, pourrait également constituer un argument de datation pour la première moitié du II<sup>e</sup> s.<sup>81</sup>.

La datation globale du décor architectural invite à placer la construction du sanctuaire du Puy-en-Velay après l'époque flavienne, date de l'apparition des métopes ornées<sup>82</sup>, et plus vraisemblablement dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. La datation du lapidaire est en correspondance avec celle de la terrasse monumentale, à savoir du début du II<sup>e</sup> s.

### Hypothèse de restitution

- Hypothèse de restitution du plan du temple

Sans plan connu, l'emprise globale du temple est déduite à partir d'indices ténus. La multiplicité des types possibles de plans de sanctuaire interdit toute estimation assurée de dimensions au sol. Mais pour poursuivre la réflexion, il faut proposer des hypothèses qui pourront être confirmées ou infirmées à l'avenir (fig. 10).

La topographie naturelle, relevée par S. Liegard dans la cathédrale, montre un replat, espace constructible, d'une longueur de 26 m, dans le sens est-ouest.

- Hypothèse pour les murs ouest et nord du temple

La façade ouest du temple n'est pas connue. Le très large mur 1 (4 m), orienté nord-sud, pouvait supporter la poussée des terres de la terrasse et éventuellement une élévation maçonnée en supplément. Le mur 12 forme un retour vers l'est qui pourrait avoir reçu l'élévation du mur nord du temple.

- Hypothèse pour la façade est

La structure n° 11 en grand appareil était composée d'un bloc de fondation (considérant son altitude) et d'un bloc d'élévation, en brèche. Le grand appareil de brèche n'est pas courant dans les constructions antiques en grand appareil, en Velay ; l'arkose beige est habituellement préférée. Ces blocs présentent un départ de maçonnerie vers le sud qui a malheureusement disparu. À titre d'hypothèse de travail, nous proposons de voir ici la façade est du temple.

- Les vestiges d'un podium à l'est ?

Entre les angles 13 et 14, sont disposées des bases à doucine sur une longueur de 13 m, installées dans des creusements qui peuvent correspondre à leur emplacement initial<sup>83</sup>. Ces bases à doucine étant probablement en place, elles ont pu constituer les bases d'un podium dont la largeur pourrait être de 13 m (hauteur de l'élévation inconnue).

76- Pensabene 1982, 133.

77- Tardy 1994, 119-123.

78- Tardy 1994, 123.

79- Tardy 2005, 108.

80- Gros & Varène 2001, 11.

81- Tardy 1994, 54-55 ; 60.

82- Maligorne 2015, 102.

83- Observations A. Aymard lors de la démolition du chevet ; manuscrit coll. Saby-Thiollier.

Dans le schéma classique<sup>84</sup>, ce podium devait être accessible par un emmarchement. À l'est, les bases à doucine supposées en place ne sont pas interrompues. Il n'est pas interdit de penser que certains blocs de base à doucine ont pu être installés à l'époque médiévale, à l'emplacement de marches antiques, pour servir de soubassement au chevet, mais un second élément infirme la possibilité d'emmarchement côté est : la présence de la citerne piriforme, supposée antique, creusée dans le rocher. Celle-ci n'est ni exactement centrée, ni franchement sur le côté de ce supposé podium. En tout état de cause, on ne construit pas un emmarchement sur une citerne, ce qui permet d'éliminer de notre raisonnement cette possibilité.

L'hypothèse d'un podium reposant sur une succession d'indices, il n'est pas exclu qu'une autre interprétation du plan puisse être proposée. En effet, le temple pourrait également s'élever entre les structures 17, 13, 14 et 15 (l'espace à l'ouest serait alors dédié à une autre construction, ou une autre activité ?). Cependant, une lourde élévation s'élèverait alors sur le mur entre les angles 13 et 14, ce qui paraît délicat avec la présence de la citerne supposée antique.

- Possible mur sud du temple

L'hypothèse de localisation du mur sud du temple repose sur les observations du XIX<sup>e</sup> s., avec le mur 16 (fig. 6, n° 16).

- Dimensions possibles du temple

Suivant notre hypothèse de travail, les dimensions du temple seraient, globalement, de 13 m en largeur et 26 m en longueur, proportions simples où la longueur est égale au double de la largeur.

- Hypothèse de terrasse au sud

L'angle de base à doucine n° 15, visible place du For (bûché), se trouve dans la continuité de blocs de grand appareil à trous de louve non fonctionnels (trou de louve visible en parement externe), réemployés. Cependant, ces blocs reposent sur le rocher dans des entailles pouvant être rattachées à l'Antiquité<sup>85</sup>, hypothèse appuyée par la chronologie relative. Cet ensemble se trouve effectivement en alignement avec la maçonnerie construite avec un appareil irrégulier (orientée est-ouest) découvert par S. Liegard<sup>86</sup> et nommée n° 9 (n° 9 fig. 6). Considérant le plan général et la topographie de ce côté du sanctuaire (forte pente vers le sud), il est possible qu'une terrasse ait existé au sud du temple.

- Hypothèse d'un accès au temple par le sud

Considérant l'angle 15 (n° 15 fig. 6) que l'on suppose en place, et l'hypothèse de terrasse au sud, il est possible d'envisager un accès au temple par le sud. Cette hypothèse peut être étayée par le cheminement et l'accès au sanctuaire<sup>87</sup>. Le chemin circulant entre les deux murs de la place du For a sans doute donné accès à la plate-forme sommitale par un escalier que l'on ne parvient pas à replacer. La présence possible d'une terrasse au sud renforce l'hypothèse d'un accès au podium par le sud (voir ci-dessous), avec peut-être la façade principale à l'est<sup>88</sup> (fig. 10).

- Réflexion autour des niveaux de circulation restituables

Le niveau de circulation décrit par A. Aymard entre les deux murs de la place du For (fig. 6, n° 3 et 10) se situe approximativement à 678 m d'altitude<sup>89</sup>. Si l'on poursuit ce chemin, sous l'actuel évêché, le niveau de

84- Bien que non systématique.

85- Aymard, manuscrit collection Saby-Thiollier.

86- Liegard 1995, 36.

87- Voir paragraphe "Le cheminement vers le sanctuaire" p. 741.

88- Voir ci-dessus.

89- Altitude restituée d'après les dimensions données sur les croquis de terrain d'A. Aymard et ses descriptions publiées.

Éléments sous droit d'auteur - © Aquitania décembre 2016 : embarco de 2 ans

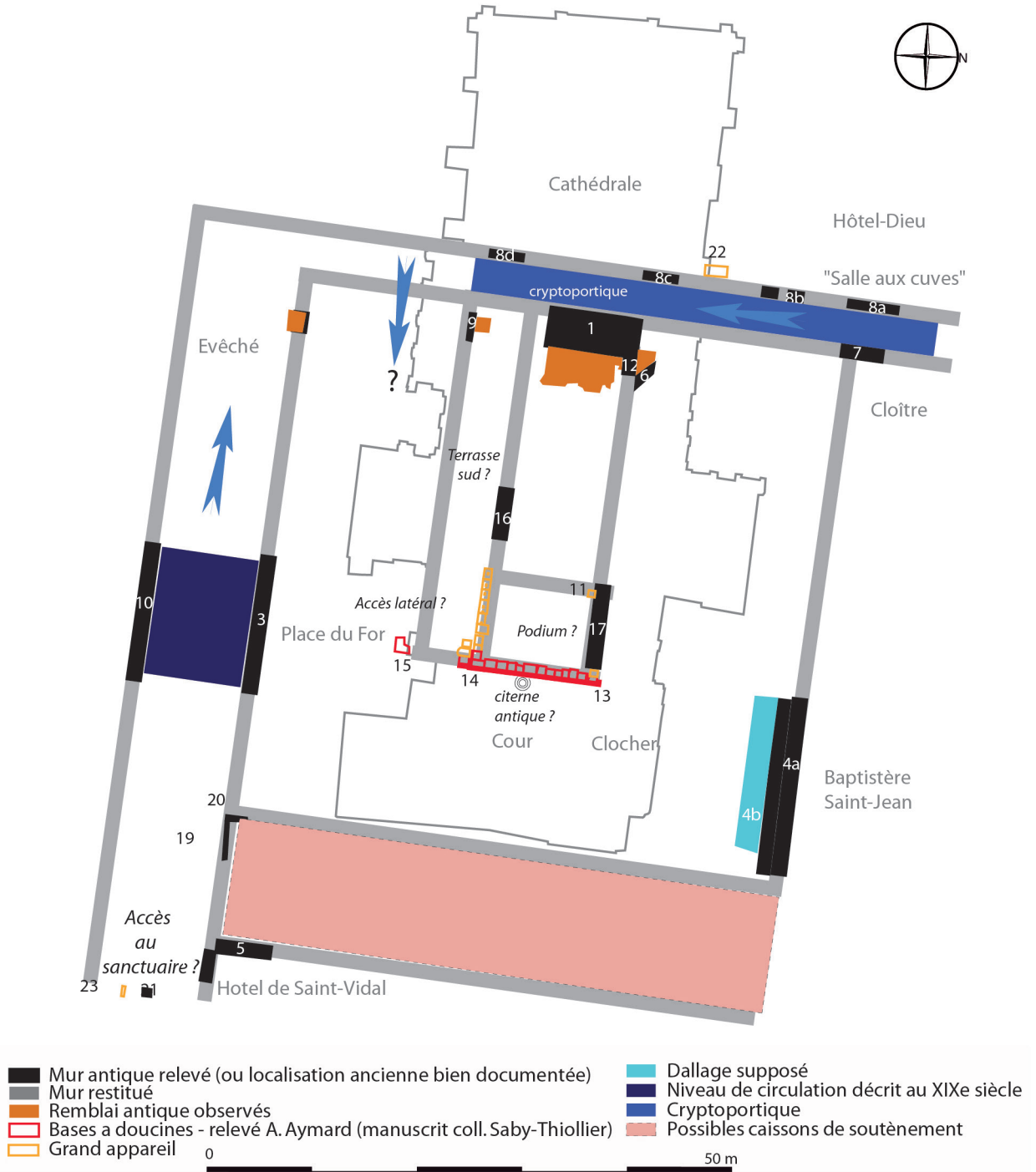


Fig. 10. Plan des vestiges antiques et propositions d'interprétation.

circulation pouvait se situer aux alentours de 682 m, ou en tout cas pas en dessous de 681,39 m, cote de la base du mur 2.

Au nord, le niveau de circulation dans le cryptoportique n'est pas connu, mais il ne peut être supérieur à 680,50 m, considérant l'altitude de départ de voûte de cette structure<sup>90</sup>. Nous supposons qu'il était vers 680,50 m. Aux pieds du très large mur n° 1 de la fig. 6, le niveau de circulation devait être proche de 682 m, il n'était en tout cas pas inférieur à 681,60 m, altitude de la base de ce mur.

Suivant la restitution possible des niveaux de circulation, il apparaît que les pentes du sol probable du cryptoportique et du chemin observé place du For convergent vers un replat, ou un point haut, dans l'angle sud-ouest de la plate-forme. Nous supposons qu'un accès au sanctuaire se faisait dans cette partie. Cette observation renforce l'hypothèse selon laquelle le temple pourrait avoir une entrée à l'est, via un escalier latéral au sud. S. Liegard propose que le côté ouest du mur 1 ait pu servir d'épaulement à un escalier monumental antique.

- Le cheminement vers le sanctuaire

La cartographie des rues ayant livré du mobilier antique montre les lieux fréquentés pendant l'Antiquité (fig. 4). La carte indique une concentration aux pieds de la colline, des vestiges étalés à flanc de colline dans le secteur de la rue Rochetaillade (et non dans les rues plus à l'ouest) et des vestiges concentrés le long de la courbe de niveau virtuelle dans le secteur de la rue Cardinal de Polignac/Rue de Vienne. Cela relie simplement la voie de la rue Panessac (vers 630 m d'altitude) au sommet de la colline où se trouve le sanctuaire (vers 685 m d'altitude). Sans avoir de données plus précises sur les structures disposées à flanc de colline, le but du cheminement est assez clair : le temple est l'objectif du visiteur.

Les découvertes de la place du Greffe, à savoir un long mur et une abside, méritent notre attention. Si la qualité de ces données est des plus médiocres et la datation antique sujette à caution, nous ne pouvons l'écarter totalement du raisonnement. Ces vestiges sont situés dans la topographie, en haut de la première pente raide infligée au visiteur dans son cheminement depuis le bas de la colline ; la rue Rochetaillade est aujourd'hui encore l'une des plus pentues de la ville. La place du Greffe est située sur un replat naturel, une dizaine de mètres en contrebas de la terrasse monumentale romaine. Nous pouvons imaginer quelques aménagements liés à l'environnement du sanctuaire, portiques avec niches ou autres éléments architecturés qui restent à définir.

Les découvertes d'A. Aymard au couvent de l'instruction, rue de Vienne, apportent à cette réflexion une voie et des maçonneries dont nous n'avons pas le plan. La nature de l'occupation est inconnue, mais son emplacement juste en contrebas et sur le chemin du sanctuaire incite à l'intégrer au processus de cheminement vers le sommet.

Enfin, l'entrée dans l'enceinte du sanctuaire pouvait se faire au niveau de l'actuel "escalier boiteux", en contrebas de l'actuel musée de Saint-Jacques de Compostelle, par un hypothétique porche, donnant accès à l'espace de circulation entre les deux murs de la place du For.

## LA RÉUTILISATION ET LE DÉMANTÈLEMENT DE L'ANTIQUÉ : LA CIVITAS NUOVA

### Le quartier monumental à la fin de l'Antiquité

- Les emplois et la chronologie relative du groupe épiscopal

Le monument emblématique du Puy-en-Velay pour l'Antiquité tardive<sup>91</sup> est, depuis quelques années, le baptistère Saint-Jean qui fit l'objet d'un travail de longue haleine par les membres du projet collectif de recherches

90- J'ai considéré, pour la réflexion générale, qu'une hauteur de 2 m était un minimum pour le cryptoportique.

91- Cette datation est proposée à partir de l'analyse de bâti, la fouille menée dans le bâtiment plaide pour une chronologie plus tardive (Liegard & Fourvel 2009).

dirigé par A.-B. Mérel-Brandenbourg<sup>92</sup>. Il prend place dans l'emprise de l'aire sacrée du temple. À quelle période le temple est-il démantelé ?

La comparaison entre les techniques de constructions du chevet du baptistère Saint-Jean et du chevet de la cathédrale (fig. 7), véritables murs d'images, est une évidence. Tous deux réutilisent en grand nombre des bas-reliefs gallo-romains, issus pour partie du sanctuaire, et pour partie, d'une ou plusieurs nécropoles. Il se trouve que la majorité des emplois du baptistère sont d'ordre funéraire<sup>93</sup>, alors qu'un grand nombre des emplois de la cathédrale proviennent du sanctuaire. Considérant le fait que les constructeurs n'ont pas utilisé le sanctuaire voisin comme carrière de matériaux, il n'est pas impossible que ce monument ait été encore en élévation pendant le chantier du baptistère. Cette observation permet de formuler l'hypothèse selon laquelle le temple a pu servir de premier édifice chrétien, dans le groupe épiscopal primitif. L'architecture antique étant ainsi consacrée, ils ont ensuite été sans cesse réutilisés dans les cathédrales successives, jusqu'au XIX<sup>e</sup> s., date de la dernière reconstruction (à l'identique, ou presque).

- L'image et la mémoire

Pourquoi utiliser en grand nombre, à la vue de tous et comme décor chargé des parties les plus sacrées, des images païennes, dans un édifice chrétien ?

La réutilisation s'apparente souvent à du recyclage, par économie de matériaux. Au Puy-en-Velay, nous avons la chance d'avoir, suite aux destructions et reconstructions du XIX<sup>e</sup> s., une assez bonne idée des blocs antiques réemployés dans le cadre d'un recyclage simple. Il en est ainsi de blocs fragmentés en menus morceaux, servant de calage aux pierres d'appareil, de blocs utilisés en fondation ou de simples moellons dont un vestige de bas-relief disposé de façon invisible traduit leur origine.

En revanche, la mise en scène d'un décor fait de emplois relève d'une pratique esthétique assumée. La question du choix des images devient essentielle : pourquoi afficher tous ces monuments funéraires païens dans cet édifice chrétien ? Le baptistère recèle des inscriptions et stèles disposées de façon visible et lisible. Le chevet de la cathédrale présente une situation analogue. Une ou plusieurs nécropoles, comportant des monuments de grandes dimensions, ont alimenté le chantier de construction. Le droit romain oblige les familles à entretenir les mausolées de leurs ancêtres. Les descendants de ces défunts avaient-ils tous disparu ? Si la réponse est affirmative, pourquoi prendre la peine d'afficher les visages, les inscriptions à hauteur d'œil ? Nous proposons une interprétation fondée sur le bon sens, malgré le manque de preuves archéologiques. Dans le cadre de la construction d'un groupe épiscopal, les besoins financiers sont importants et les sollicitations auprès des chrétiens sont bien connues. L'évergétisme peut prendre des formes très variées selon les contextes. Nous savons par des exemples comparatifs documentés que les évergètes peuvent participer au chantier en apportant des financements ou bien de la main d'œuvre. Pourquoi n'auraient-ils pas pu fournir des matériaux de construction, issus de monuments funéraires familiaux désuets, dont l'affichage assure une forme de reconnaissance ? Les monuments funéraires antiques sont des éléments marquants du paysage, connus de tous. Leur affichage dans une construction plus en adéquation avec son temps permet évidemment une reconnaissance de la famille évergète, à la manière d'une signature. Il nous semble que ce mur d'images est un mur de mémoire, la cathédrale digérant dans ses pierres, ses racines ancestrales.

92- Chevalier 2014.

93- Si l'on met à part les éléments de grand appareil dont la provenance peut être diverse, un seul bloc, un tronçon de colonne cannelé, peut éventuellement provenir du sanctuaire.

## Les nécropoles de l'Antiquité tardive

- Rue Vanneau/Rue Rochetaillade

Les rues Rochetaillade et Vanneau sont jointives à leur extrémité nord et est. La rue Rochetaillade est une rue médiévale (romane au moins, à en juger par les façades des maisons qui la bordent), tandis que la rue Vanneau est un percement du XIX<sup>e</sup> s.

A. Aymard a mis en évidence lors des travaux d'adduction d'eau, en haut de la rue Rochetaillade, des sépultures dont une était disposée sur un lit de *tegulae*, et recouverte des mêmes tuiles, évoquant assez clairement les sépultures en coffre de *tegulae* : "Sur un lit de tuiles à rebords, épaisses et bien cuites, était couché le squelette d'un homme mort dans la force de l'âge, à en juger par sa dentition complète. Le corps était couvert de terre et de semblables tuiles. D'autres fragments humains, mêlés à des fragments de tuiles plates, furent exhumés aussi dans les rues Haute-Ville et de l'ancienne préfecture (Traverse et Frenerie), mais seulement à leur point de contact avec Rochetaillade, et nous en observâmes aussi vers le milieu de celle-ci, dans un étroit espace de terrain épargné au Moyen Âge par la construction des caves"<sup>94</sup>. La datation de tels modes d'inhumation renvoie à l'Antiquité tardive.

Lors du percement de la rue Vanneau en 1869, fut découvert un fragment de sarcophage en marbre blanc orné d'un couple dans une mandorle. Ce sarcophage, chrétien, est datable de l'Antiquité tardive. Cette œuvre a semble-t-il été retrouvée dans les fondations, donc probablement en réemploi. Malgré tout, il a été découvert dans un contexte très proche des sépultures précédemment décrites rue Rochetaillade et nous ne pouvons omettre de proposer le rapprochement. Nous avons ici un faisceau d'indices laissant supposer la présence d'une nécropole de l'Antiquité tardive dans ce quartier de la ville.

Place du Greffe, serait localisée l'ancienne abbaye Saint-Vital (VIII<sup>e</sup> s.), peut-être à l'emplacement de l'hôtel Pons des Ollières<sup>95</sup>. La nécropole (Rue Rochetaillade/Rue Vanneau) est-elle en relation avec cette abbaye ?

### *Anicium* et la *civitas nuova*

La mention *Anicium*, que l'on interprète comme le nom de l'agglomération située sur les pentes du mont Anis, est tirée de l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours<sup>96</sup>, et correspond donc à un état de la fin du VI<sup>e</sup> s. Malheureusement, aucune description de l'occupation du territoire n'accompagne ce passage et le terme *locus* ne désigne pas cette localité comme le siège d'un évêché<sup>97</sup>.

Nous savons par une source du IX<sup>e</sup> s. que le site du Puy-en-Velay a changé de statut. Dans le cartulaire de Sauxillanges, le Puy-en-Velay est nommé *civitas nuova*, tandis que Saint-Paulien est nommé *civitas vetula*. Un transfert de chef-lieu a donc eu lieu. Les sources des IX<sup>e</sup> s. et X<sup>e</sup> s. font perdurer ces appellations<sup>98</sup>. Par exemple, comme le rapporte P.-R. Gaussin, "dès 923, un diplôme du roi Raoul adressé à l'évêque Adalard donnait aux habitations entourant le sanctuaire le nom de *Burgus*. Ainsi s'affirme l'évolution : au VI<sup>e</sup> s., Anis n'est qu'une résidence officielle, peut-être encore en lutte de suprématie avec *Ruessio*, que l'évêque a abandonné pour s'installer auprès d'un sanctuaire déjà fréquenté"<sup>99</sup>.

Si les conditions économiques, politiques et religieuses de ce transfert nous échappent, il semble clair que la place centrale du sanctuaire du Puy-en-Velay dans le territoire vellave a joué un rôle. D'un point de vue géographique, cette situation est nette. D'un point de vue religieux, et donc politique, le développement

94- Aymard 1864, 432-433.

95- Aucun vestige n'a été vu lors de la prospection effectuée en 2008, hormis éventuellement la cave, qui présente un cul-de-four orienté à l'est, mais sans autres éléments tangibles (Nectoux 2008).

96- Grégoire de Tours 10.25.

97- Il ne mentionne pas plus Saint-Paulien comme siège d'évêché.

98- Gounot 1989, 145-153.

99- Gaussin 1951, 246.

précédent invite à voir sur cette colline, un site majeur pour la cité. Le paysage escarpé, naturellement défensif<sup>100</sup>, dut également influencer dans le choix d'implantation de la nouvelle capitale et de son évêché.

## CONCLUSION

Le paysage naturel, monumental en soi, a toujours été occupé depuis le néolithique et magnifié aux périodes antique et médiévale. La construction ne cesse d'avancer sur le vide, favorisant la grandiloquence de l'architecture : l'Antiquité construit une plate-forme, avec un cryptoportique pour dilater l'espace utilisé et permettre un aménagement plus imposant. Les constructeurs médiévaux agrandissent cette terrasse une première fois avec l'église du XI<sup>e</sup> s. Au XII<sup>e</sup> s., ce sont deux travées qui sont construites au-dessus du vide, complétées par deux travées au XIII<sup>e</sup> s., agrandissant la cathédrale vers l'ouest.

En l'absence de plan, il est bien difficile de comparer le temple du Puy-en-Velay aux autres sanctuaires. Toutefois, la confirmation de son existence, le plan des aménagements de soutènement monumentaux et le corpus lapidaire, sont autant d'éléments qui permettent de nourrir la réflexion.

La notion de "grand sanctuaire" ou "ville-sanctuaire" a été révisée en profondeur ces dernières années<sup>101</sup>, et nous sommes tentés de pencher vers ce genre de site pour trouver des points de comparaisons.

Le sanctuaire occupait la partie sommitale de la colline d'Anis et les aménagements topographiques ont permis d'agrandir l'espace utile, à flanc de colline. Visible de toute part, surplombant nettement l'axe de circulation, face aux importants domaines de la vallée de la Borne (Espaly-Saint-Marcel), l'aspect ostentatoire est évident. La monumentalisation de l'architecture, sublimée par la topographie naturelle, fut un choix prépondérant pour l'implantation du sanctuaire.

Le cheminement que l'on suppose d'après les maigres informations dont nous disposons incite à voir au Puy-en-Velay un sanctuaire héritier des grands complexes culturels grecs, revisité à la mode gauloise, dans la même lignée du temple de Mercure chez les Arvernes.

La comparaison avec les "grands sanctuaires" tels celui de Grand ou du Vieil-Evreux est impossible. Toutefois, à l'échelle de la cité vellave, le sanctuaire du Puy apparaît, en l'état actuel des connaissances, comme le sanctuaire principal de la cité, vraisemblablement objet de toutes les attentions et rythmant la vie des Vellaves. Le changement de statut du site pendant l'Antiquité tardive est un argument supplémentaire pour attester la position structurante de l'agglomération dans le territoire.

100- En l'état actuel des connaissances, aucun rempart datable du Bas-Empire n'est attesté par l'archéologie, même si des hypothèses intéressantes ont été proposées (Forestier 2000).

101- Hartz 2015 ; Scheid 2011.

## Sources et manuscrits

- Grégoire de Tours, *Libri Historiarum*, 10, 25, Krusch B. et Levison W. (éd.), Monumenta Germanica Historica, scriptores rerum merovingicarum, I, 1, Hanovre, 1885.
- A. Aymard, manuscrits : fonds Aymard, (archives départementales de la Haute-Loire), fonds Aymard (bibliothèque municipale) et fonds Saby-Thiollier, coll. Particulière (PCR sur le baptistère Saint-Jean).

## Bibliographie

- Aymard, A. (1857) : "Origines de la ville du Puy", *Bulletin de la société académique du Puy*, 142-227.
- (1860) : "Découvertes dans les jardins de Notre Dame de l'instruction", *Bulletin de la société académique du Puy*, 150.
- (1864-1865) : "Fouilles au Puy et recherches sur cette ville", *Annales de la Société d'Agriculture, sciences, arts et commerces du Puy*, 355-434.
- Barral-I-Altet, X. (1989) : "Saint-Paulien-Le Puy", in : *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VI<sup>e</sup> siècle, VI. Province ecclésiastique de Bourges (Aquitaine première)*, Paris, 87-91.
- , éd. (2000) : *La cathédrale du Puy-en-Velay*, Paris.
- Bonaventure, B. et M. Zabeo (2012) : *Le Puy-en-Velay, "Les Reliades"*, RFO de fouille préventive, Archeodunum.
- Brunon, D., M. De Framond et B. Galland (2005) : "Maisons romanes du Puy-en-Velay (Haute-Loire) : essai d'inventaire", in : Fizellier-Sauget, éd. 2005, 67-132.
- Corvisier, C. (1993) : "Trois siècles de chantiers en la cathédrale du Puy : doctrines et réalisations", *Cahiers de la Haute-Loire*, 153-198.
- Chevalier, P. (2014) : "Au cœur du groupe épiscopal du Puy, le baptistère Saint-Jean", in : Gaillard, éd. 2014, 201-214.
- Delomier, C. et C. Le Barrier (2014) : *Hôtel Saint-Vidal, "Le camino", 2 rue de la Manécanterie*, RFO de fouille préventive, Inrap.
- Fizellier-Sauget, B., éd. (2005) : *L'Habitation à l'époque romane, Actes du XII<sup>e</sup> colloque international d'art roman, Issoire, 25-27 octobre 2002*, Clermont-Ferrand.
- Forestier, F. H. (2000) : Géologie et paléotopographie du site, in : Barral-I-Altet, éd. 2000, 50-53.
- Foulquier, L. et É. Nectoux (2012) : "Les pratiques de récupération en Velay", in : *Spolia in the late antiquity and the middle ages, ideology, aesthetics and artistic practice, XVII<sup>e</sup> international IRLCLAMAC colloquim, Hortus Artium Medievalum*, 17, 209-218.
- Galland, B. et É. Nectoux (2008) : "Que reste-t-il du XIX<sup>e</sup> siècle ?", in : Mérel-Brandenbourg, dir. 2008, 33-68.
- Gaillard, M., éd. (2014) : *L'empreinte chrétienne en Gaule du IV<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle, journées d'études, Université de Lille 3, 3 septembre, 5 novembre et 10 décembre 2010*, Turnhout.
- Gagne Y., B. Galland, L. Lamoine, R. Liabeuf et É. Nectoux (2010) : "Note sur la découverte d'un bloc gallo-romain sculpté à Brives-Charensac (Haute-Loire)", *Cahiers de la Haute-Loire*, 15-23.
- Genin, M. (2006) : "La sigillée marbrée des ateliers de la Graufesenque", in : *SFECAG, Actes du congrès de Pézenas*, Marseille, 240-241.
- Georjon, C., F. Jallet, A. Lagrue et G. Loison (2004) : "Le Néolithique ancien et moyen en Auvergne : bilan et perspectives à la lumière des données récentes", in : *Actes des cinquièmes rencontres méridionales de Préhistoire récente, Auvergne et midi, 8 et 9 novembre 2002*, Préhistoire du sud-ouest suppl. 9, Clermont-Ferrand, 107-132.
- Gaussin, P.-R. (1951) : "La ville du Puy-en-Velay et ses pèlerinages", *Revue Géographique de Lyon*, 26, 3, 243-271.
- Gounot, R. (1989) : *Archéologie gallo-romaine en Haute-Loire*, numéro spécial des Cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay.
- Gros, P. et P. Varène (2001) : "Un monument public de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. à Aix-en-Provence", *RAN*, 34, 1-15.
- Hartz, C. (2015) : "Historiographie des grands sanctuaires en Gaule", in : Joly et al. 2015, 129-146.
- Joly, M., K. Gruel et T. Dechezleprêtre, dir. (2015) : *Agglomérations et sanctuaires, réflexions à partir de l'exemple de Grand, Actes du colloque de Grand, octobre 2011*, Paris.
- Kurzaj, M.-C. (2012) : *Peuplements et échanges en Gaule interne et Gaule méditerranéenne dans le sud-est du Massif Central à la fin du Second âge du Fer (160-25 a.C.)*, thèse de doctorat, Dijon.
- Liegard, S. et A. Fourvel (1995) : "Le Puy-en-Velay (43), Cathédrale Notre-Dame", DFS des interventions archéologiques préalables aux travaux intérieurs, Afan.
- (2008) : *Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, Baptistère Saint-Jean*, rapport de fouille programmée.
- Liegard, S., A. Fourvel et R. Löwe (1999) : "Résultats des interventions archéologiques menées de 1992 à 1995 dans la cathédrale du Puy-en-Velay (Haute-Loire)", *Archéologie médiévale*, 29, 115-144.
- (2000) : "Résultats des interventions archéologiques menées de 1992 à 1995 dans la cathédrale du Puy-en-Velay (Haute-Loire)", in : Barral-I-Altet, éd. 2000, 56-67.
- Maligorne, Y. (2015) : "Le décor architectonique des monuments publics de Grand", in : Joly et al., dir. 2015, 97-113.

- Mar, R., J. Ruiz de Arbulo, D. Vivó et J. Alejandro Beltrán-Caballero J. (2012) : *Tarraco, Arquitectura y urbanismo de una capital provincial romana, De la Tarragona ibérica a la construcción del templo de Augusto, Volumen I*, Documents d'arqueologia clàssica 5, Tarragone.
- Mérel-Brandenbourg, A.-B., dir. (2008) : *Le groupe cathédral du Puy-en-Velay, le baptistère Saint-Jean*, rapport de programme collectif de recherches 2008 et programme 2009, SRA Auvergne.
- Nectoux, É. (2007) : *Les agglomérations antiques de Saint-Paulien et Le Puy-en-Velay*, rapport de prospection thématique, SRA Auvergne.
- (2009) : *Galerie occidentale inférieure du cloître de la cathédrale du Puy-en-Velay*, rapport de sondage archéologique et d'étude de bâti, SRA Auvergne.
- Olivier, A. (1989) : "Corniches et couronnements gallo-romains à Alésia (Alise-Sainte-Reine, Côte d'Or)", *Gallia*, 46, 43-69.
- Rouchon, U. (1947) : *Le Velay gallo-romain et sa capitale Ruessium*, Société académique du Puy, Le Puy-en-Velay.
- Scheid, J. (2011) : "Discussion de clôture", in : Joly et al. 2015, 453-456.
- Tardy, D. (1989) : *Le décor architectural de Saintes antique, I. Les chapiteaux et bases*, Aquitania Suppl. 5, Bordeaux.
- (1994) : *Le décor architectural de Saintes antique, II. Les entablements*, Aquitania Suppl. 7, Bordeaux
- Vallat, P. (2008) : *Le Puy-en-Velay (Haute-Loire), Ilot Clauzel*, rapport de fouille préventive, Inrap.

